

<b>LORS DU VOTE</b>	
<b>DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	
Nb de membres en exercice	10
Nb de membres présents	6
Nb de suffrages exprimés	6
Votes Contre <input type="radio"/>	Pour <input checked="" type="radio"/> 6
Abstentions	

**COMMUNE DE ROCHER**

**CA 2016**

**DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF, SUR LE COMPTE DE GESTION, SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS**

Date de convocation 17/04/2017  
Séance 23/04/2017

<b>LORS DU VOTE DU COMPTE DE GESTION ET DE L'AFFECTATION DES RESULTATS</b>	
Nb de membres en exercice	10
Nb de membres présents	6
Nb de suffrages exprimés	6
Votes Contre <input type="radio"/>	Pour <input checked="" type="radio"/> 6
Abstentions	

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. A. A. A. délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par M. A. A. A. après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative.

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0.00	44 037.64	29 604.62	0.00	29 604.62	44 037.64
Opérations de l'exercice	144 918.58	180 210.53	149 175.89	129 590.81	294 094.47	309 801.34
<b>TOTAUX</b>	144 918.58	224 248.17	178 780.51	129 590.81	323 699.09	353 838.98
Résultat de clôture	0.00	79 329.59	49 189.70	0.00	0.00	30 139.89
		Restes à réaliser				39 408.67
		Besoin / excédent de financement Total				9 268.78
		Pour mémoire : Virement à la section d'investissement				35 686.81

- Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.
- Reconnait la sincérité des restes à réaliser.
- Arête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus.
- Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

Ont signé au registre des délibérations :

79 329.59	0.00
-----------	------

au compte 1068 (recette d'investissement)  
au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

(1) Le Maire ne doit pas présider la séance au cours de laquelle le compte administratif et il ne doit pas participer au vote.  
(2) En fonction des données communiquées par le comptable.



Pour expédition conforme,